

Des dépenses de logement un peu plus importantes en Nord-Pas-de-Calais pour des ménages aux revenus plus modestes

En 2013, les ménages dans le Nord-Pas-de-Calais consacrent en moyenne 17,6 % de leurs budgets aux dépenses de logement. Cette part est supérieure à la moyenne de France de province, en raison d'un niveau de dépense plus élevé dans la région. Ces dépenses varient en fonction du statut d'occupation. Les propriétaires accédants sont ainsi les ménages qui dépensent le plus. Leurs revenus plus importants leur permettent d'y faire face plus facilement que les ménages à bas revenus. Pour ces ménages les plus modestes comme pour les locataires du secteur libre, les dépenses pour le logement représentent une part conséquente de leur budget. Les aides au logement jouent dans ces cas un rôle compensatoire non négligeable.

Marie-Laure Sénéchal

Le logement est un facteur essentiel des conditions de vie pour les ménages. Il représente bien souvent une part importante de leur budget dont ils ne peuvent se soustraire. Ainsi en 2013, les ménages du Nord-Pas-de-Calais consacrent en moyenne 17,6 % de leurs ressources financières aux dépenses de logement (*figure 1*), soit 0,8 point de plus qu'en France de province. Cette différence est essentiellement due à des dépenses en logement nettement plus élevées, les revenus étant assez proches. Les aides publiques tendent à réduire cet effort financier. En effet sans les aides au logement, le taux d'effort des ménages dans la région serait de 19,5 %.

Des dépenses en logement plus élevées et des revenus un peu plus faibles

Le montant annuel des loyers ou remboursement d'emprunt appelé également dépense brute (*définitions*) est nettement supérieur dans le Nord-Pas-de-Calais comparé à la France de province : 4 230 euros contre 3 940 euros (*figure 2*). Cette différence s'explique d'abord par le caractère urbain de la région : 80,2 % du territoire est composé d'unités urbaines de plus de 10 000 habitants contre 59,9 % en province. Le coût du logement y est ainsi

plus élevé. À cette caractéristique, s'ajoute un prix au mètre-carré tiré vers le haut par la métropole lilloise.

Selon le statut d'occupation, ces disparités sont encore plus marquées. En 2013, le loyer annuel moyen des locataires du secteur social est de 4 680 euros dans la région, soit 350 euros de plus qu'en province. Ce constat se vérifie aussi pour les locataires du secteur libre (6 530 euros contre 6 140 euros par an). L'écart se creuse pour les propriétaires accédants. En Nord-Pas-de-Calais, ces derniers remboursent

1 Un taux d'effort plus élevé en Nord-Pas-de-Calais

Taux d'effort net total, taux d'effort brut total et poids des aides en 2013

	Nord-Pas-de-Calais	France de province	France métropolitaine
Taux d'effort net total moyen (en %)	17,6	16,8	17,2
Taux d'effort brut total moyen (en %)	19,5	18,3	18,5
Poids des aides dans le taux d'effort (en point)	-1,9	-1,5	-1,3

Source : Insee, Enquête logement 2013, données provisoires.

2 Une dépense en logement supérieure

Les dépenses en logement des ménages en 2013

	Nord-Pas-de-Calais				Ensemble	France de province	France métropolitaine
	Propriétaire non accédant	Propriétaire accédant	Locataire secteur social	Locataire secteur libre		(en euros)	(en euros)
	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)		(en euros)	(en euros)
Revenu annuel moyen des ménages	37 460	49 060	20 110	24 070	33 090	33 280	35 270
Dépenses brutes moyennes (loyer ou remboursement d'emprunt)	0	9 960	4 680	6 530	4 230	3 940	4 300
Charges moyennes totales dont :	2 390	2 440	2 110	1 810	2 220	2 130	2 230
<i>charges collectives moyennes</i>	100	70	670	380	280	390	560
<i>dépenses en eau moyennes</i>	310	390	280	220	300	250	230
<i>dépenses en énergie moyennes</i>	1 980	1 980	1 160	1 210	1 640	1 490	1 440
Dépenses brutes moyennes totales (loyer ou remboursement d'emprunt + charges)	2 390	12 400	6 790	8 340	6 450	6 070	6 530
Aides au logement moyennes	0	150	1 740	1 140	630	480	460
Dépenses nettes totales moyennes (dépenses brutes totales – aides au logement)	2 390	12 250	5 050	7 200	5 820	5 590	6 070

Source : Insee, Enquête logement 2013, données provisoires.

en moyenne 9 960 euros par an pour l'acquisition de leur logement contre 9 510 euros en France de province.

À ces dépenses viennent s'ajouter les charges collectives, d'eau et d'énergie pour les ménages. Dans la région comme en France de province, elles s'élèvent en moyenne à 2 220 euros par an. Parmi ces charges, 74 % sont des dépenses en énergie, soit 4 points de plus qu'en province. La surreprésentation de l'habitat individuel dans la région et la présence d'un parc de logements plus anciens, conduisent les ménages à consommer plus d'énergie et par conséquent à consacrer une part plus importante à ce poste dans leur budget

annuel. Ces dépenses sont en partie compensées par de plus faibles charges collectives.

En 2013, les ménages dans le Nord-Pas-de-Calais ont dépensé au total 5 820 euros pour leur logement. Sans les aides perçues des pouvoirs publics, ce montant aurait été supérieur de 630 euros. Leur revenu moyen s'élève à 33 090 euros, soit 190 euros de moins que la moyenne de France de province. Cet écart s'explique par une plus forte proportion de ménages à bas revenus ou modestes (*définitions*) au sein de la région. En effet, 35 % des ménages du Nord-Pas-de-Calais appartiennent à l'une de ces deux catégories, contre 32 % en province.

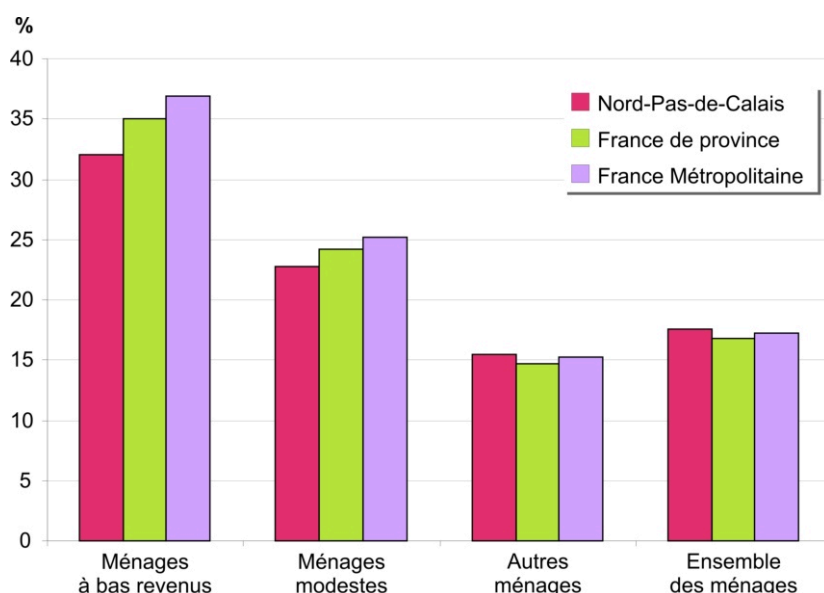
Un tiers du budget des ménages à bas revenus est consacré aux dépenses de logement

Le coût du logement est étroitement lié au statut d'occupation, qui dépend lui-même du niveau de vie des ménages. La part du revenu que les ménages consacrent au logement décroît ainsi avec le niveau de vie. Les dépenses de logement représentent un poids important dans le budget des ménages à bas revenus par rapport à la catégorie plus aisée des autres ménages. En Nord-Pas-de-Calais, ces ménages à bas revenus représentent 23 % de l'ensemble des ménages. Ils dépensent en moyenne près d'un tiers de leurs ressources financières au logement (*figure 3*), soit 9 points de plus que les ménages modestes et deux fois plus que les autres ménages. Le montant total de leurs dépenses est 1,6 fois inférieur à celui des autres ménages (4 120 euros contre 6 590 euros) pour un revenu trois fois moindre (*figure 4*).

Les aides au logement ont un effet compensateur très important. En effet, sans ces allocations, les ménages à bas revenus devraient consacrer près de la moitié de leur budget pour leur logement. Cet effort financier n'est plus que de 32 % dès lors que ces aides sont intégrées à leurs revenus, soit 3 points de moins que le niveau mesuré en France de province. Les ménages à bas revenus de la région sont en proportion plus nombreux à percevoir ces aides que leurs homologues de province (65,1 % contre 58,6 %). A fortiori, leur montant est en moyenne supérieur dans la région de 390 euros par an.

3 Un tiers des revenus des ménages modestes consacrés au logement

Taux d'effort net des ménages selon le niveau de vie



Source : Insee, Enquête logement 2013, données provisoires.

4 Ménages à bas revenus : une dépense conséquente pour des revenus faibles

Les dépenses en logement selon le niveau de vie en Nord-Pas-de-Calais en 2013

	Nord-Pas-de-Calais				France de province	France métropolitaine
	Ménages à bas revenus	Ménages modestes	Autres ménages	Ensemble		
	(en euros)	(en euros)	(en euros)	(en euros)		
Revenu annuel moyen des ménages	12 860	21 530	42 440	33 090	33 280	35 270
Dépenses brutes moyennes (loyer ou remboursement d'emprunt)	4 220	3 370	4 400	4 230	3 940	4 300
Charges moyennes totales dont :	2 040	2 150	2 290	2 220	2 130	2 230
charges collectives moyennes	400	260	240	280	390	560
dépenses en eau moyennes	280	320	300	300	250	230
dépenses en énergie moyennes	1 360	1 570	1 750	1 640	1 490	1 440
Dépenses brutes moyennes totales (loyer ou remboursement d'emprunt + charges)	6 260	5 520	6 690	6 450	6 070	6 530
Aides au logement moyennes	2 140	600	100	630	480	460
Dépenses nettes totales moyennes (dépenses brutes totales – aides au logement)	4 120	4 920	6 590	5 820	5 590	6 070

Source : Insee, Enquête logement 2013, données provisoires.

Des écarts de dépenses selon le statut d'occupation du logement

Les dépenses de logement varient fortement en fonction du statut d'occupation. Ce sont les ménages propriétaires accédants qui dépensent le plus pour leur logement. D'une part, à la différence des propriétaires non accédants, ils doivent rembourser leurs prêts pour l'achat de leur logement. D'autre part, leurs remboursements sont en moyenne plus élevés que le coût des loyers des locataires du secteur libre. Ces ménages disposent de 2 fois plus de ressources

financières que les locataires du secteur libre. Cette différence traduit le fait qu'il y a une sous-représentation des ménages à bas revenus parmi les propriétaires accédants (8 %) alors qu'ils sont sur-représentés parmi les locataires du secteur libre (37 %). Au final, les propriétaires accédants ont un taux d'effort de 5 points inférieur à celui des locataires du secteur libre malgré des dépenses de logement près de deux fois supérieures (figure 5).

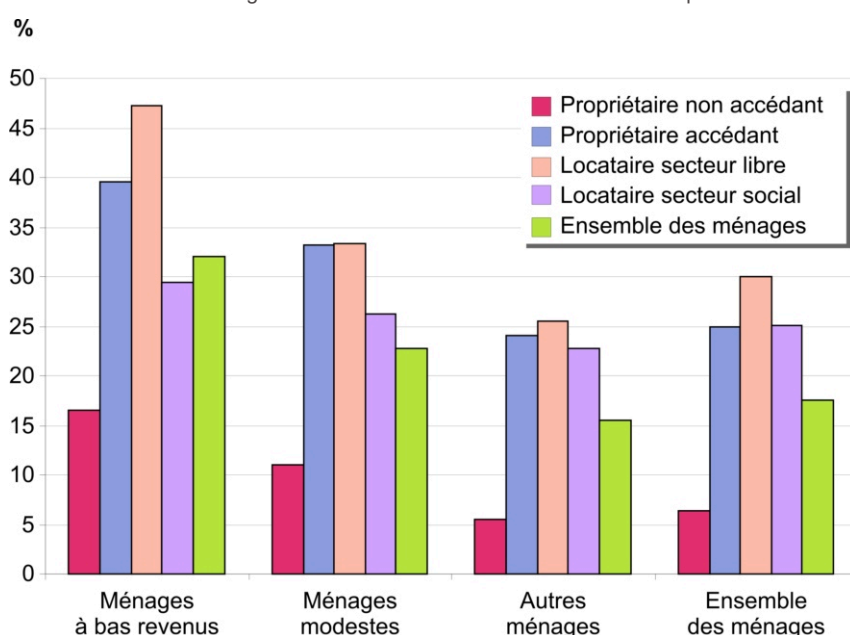
Le budget des locataires du secteur libre très impacté par les dépenses de logement

Être locataire d'un logement du secteur libre ou du social n'a pas le même impact sur le budget des ménages. Contrairement aux locataires du secteur social qui bénéficient de loyers modérés, ceux du secteur libre doivent en effet faire face à une dépense plus élevée (6 530 euros contre 4 680 euros). Malgré un revenu moyen plus important, leur taux d'effort est supérieur de 5 points à celui des locataires du secteur social. L'effet compensateur des aides au logement est près de 2 fois moindre pour ces locataires que pour ceux du secteur social (-4,6 points contre -8,8 points).

Cet effort financier des locataires du secteur libre est davantage marqué lorsque les ménages disposent de faibles ressources. Ainsi, les locataires à bas revenus du secteur libre consacrent près de la moitié de leurs budgets aux dépenses de logement. Pour ces ménages, les aides au logement jouent un rôle très important. En effet, sans cette allocation, leur revenu serait amputé de plus de 70 % par les dépenses en logement. ■

5 Un effort financier important pour les ménages à bas revenus du secteur libre

Taux d'effort net des ménages selon le niveau de vie et le statut d'occupation en 2013



Source : Insee, Enquête logement 2013, données provisoires.

Un écart moins marqué avec la France métropolitaine

En 2013, le taux d'effort des ménages du Nord-Pas-de-Calais en matière de logement est légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,4 point) en raison principalement de revenus plus modestes dans la région. La dépense moyenne au niveau national est tirée vers le haut sous l'influence de l'Île-de-France, région dans laquelle les loyers et les remboursements d'emprunt sont très largement supérieurs compte tenu du prix de l'immobilier. En 2013, elle s'établit à 6 530 euros par an.

Dans ce contexte, la dépense moyenne en France métropolitaine atteint un niveau très légèrement supérieur à celui mesuré en Nord-Pas-de-Calais (6 450 euros par an). L'écart devient plus marqué avec la prise en compte des aides aux logements (6 070 contre 5 820 euros par an). Ces aides sont d'ailleurs plus élevées et plus fréquentes en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale du fait de la présence d'une plus forte proportion de ménages à bas revenus et modestes. Les revenus des ménages dans la région restent toutefois inférieurs de 6 % à la moyenne nationale.

Définitions et méthodes

L'enquête logement est l'une des principales enquêtes réalisées à l'Insee auprès des ménages et constitue la source statistique majeure de description du parc de logements. L'enquête la plus récente utilisée dans cette étude date de 2013, la précédente de 2006. Au total plus de 42 400 logements ont été enquêtés dont 5 400 en Nord-Pas-de-Calais où un échantillon complémentaire a été tiré pour assurer la représentativité de l'enquête à l'échelle régionale.

Le **taux d'effort** total est le rapport entre les dépenses en logement (le loyer ou le remboursement d'emprunt mais également les charges de logement comme les dépenses en eau, chauffage, électricité) et les ressources financières du ménage. Il permet de connaître la part que les ménages consacrent dans leur budget aux dépenses de logement.

Les dépenses en logement

Au travers de l'enquête logement, il est possible d'appréhender à différents niveaux les dépenses des ménages en matière de logement :

La dépense brute représente le loyer ou le remboursement d'emprunt du ménage.

Les charges totales regroupent les charges collectives, les dépenses en eau et les dépenses en énergie payées par le ménage.

La dépense brute totale est la somme de la dépense brute et des charges totales.

La dépense nette totale reprend la dépense brute totale à laquelle est déduit les aides au logement perçues par le ménage.

Les revenus des ménages dans l'enquête logement

Pour l'analyse, les ménages ont été répartis en trois tranches de revenus. Les seuils sont calculés à partir de l'enquête logement 2013, qui peut donner des résultats un peu différents d'autres sources statistiques :

Les ménages à **bas revenus** (23 % des ménages de la région contre 20 % au niveau national) représentent les ménages dont les revenus sont au-dessous de 60 % du revenu national médian par unité de consommation, soit 11 793 euros selon l'enquête logement 2013 ;

Les ménages **modestes** (12 % des ménages de la région contre 10 % au niveau national) regroupent les ménages dont les revenus sont supérieurs à 60 % du revenu national médian par unité de consommation mais inférieurs au troisième décile, soit compris entre 11 793 euros et 14 565 euros selon l'enquête logement 2013 ;

Les **autres ménages** (65 % des ménages de la région contre 70 % au niveau national) dont les revenus sont supérieurs au troisième décile soit supérieurs à 14 565 euros selon l'enquête logement 2013.

Au travers de l'enquête logement, les ménages sont interrogés sur leurs revenus totaux, hors aide au logement et impôts.



Région
Nord Pas de Calais - Picardie

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Référent Étude Qualité :

Jérôme Fabre

ISSN : 2492-1292 / En ligne : 2492-4253

© Insee 2016

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Anais Gadeau / © Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Recul du surpeuplement en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, Insee flash n° 11, avril 2015.
- « Les conditions de logement en 2013 », Insee Première n° 1546, avril 2015.
- « Le poids des dépenses de logement s'accroît dans le budget des ménages », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de profils n° 54, avril 2009.
- « Se loger en Nord-Pas-de-Calais : Les parcours résidentiels se transforment », Insee Nord-Pas-de-Calais, Les dossiers de Profils n° 93, avril 2009.

